



RAPPORT ANNUEL 2015-2016

États financiers au 30 juin 2016

Septembre 2016

Équipe de travail 2015-2016

Direction générale

Sylvie Gamache (jusqu'au 5 octobre)

Dominic Trudel

Comptabilité et Diapason - soutien à la gestion

Filofteia Nita, CPA, CGA

Diapason, formation continue

Danielle Beauchemin

Prix Opus, Services aux membres et publications

Mélissa Fontaine

Circulation de la musique, *L'Accro du mois*

Pierre-David Rodrigue

Ainsi que :

Sylvie Raymond, gala Opus et Grand Rendez-vous de la musique

Loriane Takla, pigiste (jusqu'au 18 décembre)



Table des matières

Le mot du président	5
Liste des membres du conseil d'administration 2015-2016	7
1. LE MANDAT ET LES ORIENTATIONS	9
1.1 La mission	9
1.2 Les valeurs	9
1.3 La vision	9
2. LA GOUVERNANCE ET LA GESTION	10
3. LES MEMBRES ET LES SERVICES	11
3.1 La composition et la répartition régionale	11
3.2 Les services	11
3.2.1 L'information	11
3.2.2 Diapason	12
3.2.3 La promotion des concerts de nos membres	14
4. LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, DE PROMOTION ET DE DIFFUSION	15
4.1 Les prix Opus	15
4.2 Circulation de la musique au Québec	17
4.3 <i>L'Accro du mois</i> et La Fabrique culturelle	18
5. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE CONCERTATION	20
5.1 La concertation avec les membres	20
5.1.1 Le dossier « numérique »	20
5.1.2 La fréquentation jeune public	21
5.2 La concertation avec le milieu artistique	21
5.2.1 Le Mouvement pour les arts et les lettres	21
5.2.2 Le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène	22
5.2.3 Compétence Culture	22
6. LES PERSPECTIVES 2016-2017	23
ANNEXES	25
Annexe I L'historique et les réalisations en bref	27
Annexe II États financiers 2015-2016	33

Le mot du président

L'année dernière lors de l'assemblée générale annuelle des membres, j'avais annoncé que nous entrions dans une période de changements importants liés à l'évolution rapide des pratiques et des interpellations de tous les acteurs de notre milieu. Engagement du public et des artistes, renouvellement des pratiques, accès accru aux œuvres musicales, nouveaux modèles de production et de diffusion faisant notamment appel aux technologies numériques, participation citoyenne, accueil des communautés issues de la diversité culturelle, autant d'enjeux qui, au cours de la dernière année, ont interpellé notre communauté, nos membres et le personnel du CQM et auxquels nous devons apporter des réponses et entamer des actions concrètes.



En cette période de changements, je dois saluer ici le remarquable travail de notre nouveau directeur général, Dominic Trudel, qui s'est très rapidement intégré à notre milieu et qui a saisi avec perspicacité, clairvoyance, rigueur et sérénité tous ces enjeux qui influenceront nos pratiques dans les années à venir. Mes collègues du conseil d'administration et moi-même avons été à même de constater, tout au long de cette première année qui s'achève, la qualité de son travail et sa grande compréhension des nouveaux défis qui se présentent à nous. La rédaction du mémoire du CQM en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec témoigne bien, entre autres, de cette prise en mains.

J'en profite également pour témoigner, encore une fois, de l'incroyable travail et du dévouement entier de toute l'équipe du CQM. Comme vous le savez, nous avons été frappés, l'été dernier, à l'instar de toutes les autres associations professionnelles, par une coupure de 12 % de notre subvention de base du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Malgré cette mauvaise surprise, l'équipe du CQM était au rendez-vous et a su faire preuve d'inventivité et de courage pour maintenir les services au niveau d'excellence auquel elle nous a habitués. Un grand merci à tous.

L'année 2015-2016 s'est terminée avec un exercice de planification stratégique du CQM. Je me dois ici de souligner l'excellent travail des membres du conseil d'administration ainsi que du personnel du CQM qui ont été intensément mis à contribution. Je tiens à remercier mes collègues du comité exécutif, Alex Benjamin, Danielle Boucher, Normand Forget et Yves Léveillé qui, avec notre directeur général, ont participé à de nombreuses réunions de travail menant à une journée de retraite, en juin dernier, où se sont joints tous les membres du conseil d'administration et du personnel du CQM. Ce « lac-à-l'épaule » aura été l'occasion de tenir des discussions franches, ouvertes, parfois animées, mais toujours respectueuses, sur la mission du CQM, ses valeurs et orientations, et sur l'environnement dans lequel devront s'inscrire ses actions. Je suis convaincu que cet exercice, et le plan d'action qui en découlera, contribueront au maintien de la pertinence du CQM et à son développement, à l'aube d'un nouveau cycle des programmes de soutien au CALQ et au Conseil des arts de Montréal (CAM), dans le contexte de changements que j'ai décrits plus haut.

Il ne fait aucun doute que notre plan d'action mobilisera, au cours des prochaines années, toutes les ressources du CQM. Il interpellera aussi directement les membres de son conseil d'administration. En effet, ces personnes, qui vous représentent, seront résolument mises à contribution non seulement dans l'élaboration du plan d'action, mais aussi dans quelques dossiers prioritaires tels que le recrutement de nouveaux membres, les stratégies de financement du CQM et la mise en place de son plan de communication. Je suis assuré que nous pourrons compter, tout comme nous l'avons fait dans le passé, mais de manière sans doute plus pressante encore aujourd'hui, sur l'implication, l'expertise, la diligence et la clairvoyance des membres de notre conseil d'administration. Je tiens d'ailleurs à les remercier à l'avance de même que je remercie ceux dont le mandat se termine aujourd'hui et qui ont investi temps et énergie en cette période de réflexion et de changements.

Merci à tous et à toutes.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Robert Leroux'. The signature is fluid and cursive, written on a light-colored background.

Robert Leroux
Président, Conseil québécois de la musique

Liste des membres du conseil d'administration 2015-2016

COMITÉ DE DIRECTION

Président

Robert Leroux

Musicien

1^{er} vice-président

Alex Benjamin

Directeur artistique

Festival de Lanaudière

2^e vice-président

Yves Léveillé

Musicien et directeur artistique

Productions Yves Léveillé

Trésorier

Normand Forget

Hautboïste et directeur général

Nouvel Ensemble Moderne (NEM)

Secrétaire

Danielle Boucher

Conseillère pédagogique, spécialiste en science de l'éducation, resp. des concerts et des comm.

Conservatoire de musique de Montréal

ADMINISTRATEURS

Nicolas Bélanger

Directeur général

Orchestre symphonique de Sherbrooke

Rémi Bolduc

Chef du département de jazz, Assistant-Professeur

Département de performance

École de musique Schulich de l'Université McGill

Président et directeur artistique, Productions Art and Soul

Isabelle Bozzini

Directrice générale et artistique

Quatuor Bozzini

Suzanne De Serres

Directrice des activités jeunesse

La Nef

Jonathan Goldman

Bandonéoniste, Quartango

Musicologue et professeur

Faculté de musique de l'Université de Montréal

Françoise Henri

Directrice générale et artistique

Société pour les arts en milieux de santé (SAMS)

Laurent Patenaude

Directeur principal de l'administration artistique

Les Violons du Roy

Marie-Laurence Primeau

Musicienne

Flûte Alors !

Marie-Pierre Rolland

Directrice générale

Orchestre symphonique de Laval

Elin Soderstrom

Adjointe, Avancement universitaire

École de musique Schulich de l'Université McGill

1. LE MANDAT ET LES ORIENTATIONS

1.1 La mission

En tant que point de rassemblement des professionnels de la musique de concert et de leurs ensembles et organismes, le CQM voit d'abord à représenter le secteur auprès des instances politiques, publiques et médiatiques afin de l'aider à améliorer sa visibilité de même que les conditions de vie et de pratique de ses musiciens et travailleurs culturels. Il met aussi à la disposition de cette communauté un large éventail de services et d'activités qui viennent appuyer le développement de marchés et de publics, qui encouragent l'excellence artistique, qui outillent la relève pour intégrer le milieu professionnel et, enfin, qui favorisent de meilleures pratiques de gestion.

1.2 Les valeurs

Plusieurs valeurs, partagées par les administrateurs et les employés du CQM, forment la trame des orientations et des actions du CQM. Elles sont principalement : l'intégrité, le respect, la rigueur, la diplomatie, l'équité, l'ouverture, la coopération, la concertation et l'adaptabilité. Ces valeurs se reflètent dans le travail quotidien de l'équipe permanente ainsi que dans le choix des activités à développer et des actions que priorisent les administrateurs.

1.3 La vision

Porté par ces valeurs, le CQM planifie ses actions et détermine ses services dans le cadre de la vision suivante :

- Le CQM est un organisme phare pour le milieu des musiques de concert, et ce, pour tous les secteurs qu'il représente (des musiques anciennes en passant par le jazz et les musiques de création), sur l'ensemble du territoire québécois.
- Le CQM est un organisme essentiel pour le milieu musical, car il lui assure un lieu de rencontre et de concertation tout en mettant à sa disposition des services qui soutiennent sa consolidation et son développement.
- Le CQM est une organisation qui sait s'adapter à un milieu musical en constante transformation et aux contextes politique, économique et technologique en mutation.
- Le CQM met de l'avant le dynamisme du milieu musical afin que les publics du Québec puissent connaître et apprécier ses créateurs et leurs œuvres.
- Le CQM, par son service de formation continue, favorise le développement et la mise à jour des compétences des professionnels de la musique et leur intégration dans les organisations du secteur.
- Le CQM offre des services diversifiés afin de répondre le plus adéquatement possible à un milieu dont les besoins sont d'une grande hétérogénéité.
- Le CQM se distingue par son travail interdisciplinaire et son engagement dans différents partenariats, ce qui lui permet de travailler sur des enjeux qui ont une portée plus large.

2. LA GOUVERNANCE ET LA GESTION

Le CQM apporte un soin particulier à sa gouvernance. Il veille à ce que la composition de son conseil d'administration (CA) soit le reflet de la grande diversité du secteur et de ceux qui y travaillent : compositeurs, producteurs, interprètes, diffuseurs, agents d'artistes, gestionnaires, etc. Pour atteindre cet objectif de représentativité, un règlement prévoit depuis 2005 que 2 des 15 postes au CA soient comblés par cooptation afin de mieux équilibrer le conseil d'administration en termes de fonction, de territoire et de secteur. Le choix des personnes cooptées se fait par les membres du CA lors des premières réunions de l'année.

Le conseil d'administration 2015-2016 du CQM a été élu le 24 septembre 2015 durant l'assemblée générale qui se tenait à la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Le conseil s'est réuni formellement six fois depuis son élection. Les administrateurs ont également participé à un comité plénier portant sur le dossier numérique et à une journée de travail consacrée à la planification stratégique 2016-2021. Le comité exécutif, quant à lui, a été mandaté par le CA pour travailler avec la direction générale à la planification stratégique 2016-2021 et s'est réuni quatre fois. En effet, la venue d'un nouveau directeur général, Dominic Trudel, en poste depuis le 5 octobre 2015, combinée à la planification des activités du CQM en prévision de la demande de soutien au fonctionnement pluriannuel du CALQ, a amené le CA à entreprendre une démarche de planification stratégique afin de déterminer les priorités et les objectifs à atteindre d'ici 2021.

Le CQM reçoit pour son fonctionnement et pour certains de ses projets l'aide financière du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du Conseil des arts de Montréal (CAM). Il obtient également du financement pour différents projets, d'Emploi-Québec, de Compétence Culture, du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et de la Fondation Musicaction. Les cotisations des membres, les commandites, la vente de publicité, les inscriptions aux activités de formation, à la plateforme Circulation, au Grand Rendez-vous de la musique et aux prix Opus ainsi que la vente de billets pour le gala annuel sont autant de ressources financières autonomes.

En juin 2015, les organismes de service et les regroupements nationaux soutenus par le CALQ ont tous vu leur enveloppe au fonctionnement coupé de 12,5 %. Le CQM a dû réagir rapidement et apporter les ajustements à son budget 2015-2016 afin de maintenir sa santé financière. L'année financière 2015-2016 accuse un déficit malgré les efforts déployés pour maintenir l'équilibre budgétaire. Le contrôle serré et régulier des revenus et des dépenses a été maintenu et les décisions ont été prises de façon éclairée. Le surplus cumulé au fil des ans fait en sorte que le CQM peut absorber le déficit sans impacter le budget 2016-2017.

La contribution bénévole de la communauté musicale au CQM est exceptionnelle. Les membres du CA, des tables de concertation et des comités cumulent plus de 1200 heures de travail chaque année. À ces nombreuses heures de bénévolat, nous devons ajouter celles des juges et jurys des prix Opus, estimées à près de 2000 heures par an.

Le travail quotidien au CQM a été assuré cette année par une équipe permanente de cinq personnes. Leur contrat de travail, établi en septembre de chaque année, fixe les dossiers principaux tout en précisant les conditions de travail qui s'y rattachent. Soucieux de stabiliser son équipe, de professionnaliser le travail et de conserver la motivation de tout un chacun, le CQM effectue une évaluation régulière de son personnel et cherche à lui offrir de nouveaux défis ainsi qu'une amélioration de ses conditions de travail. Le CQM encourage ses employés à rester en contact avec les membres et à assister à leurs événements lorsqu'ils y sont conviés. Tous sont donc appelés durant l'année à représenter l'organisme lors de conférences de presse, de lancements, de concerts et de festivals. De plus, le personnel du CQM participe régulièrement à des colloques, des conférences et des ateliers de formation afin de parfaire ses connaissances du milieu et d'échanger avec ses pairs.

3. LES MEMBRES ET LES SERVICES

3.1 La composition et la répartition régionale

En 2015-2016, le nombre total d'adhésions a diminué. Nous expliquons ceci par le fait que plusieurs membres individuels font maintenant partie de collectifs inscrits parmi les membres « ensembles non incorporés », une nouvelle catégorie qui représente près de 14 % des membres en règle. Plus de 42 % des adhésions sont corporatives et l'on évalue que la grande majorité des organismes musicaux qui évoluent dans le domaine de la musique de concert sont des membres du CQM. Enfin, les adhésions individuelles constituent environ 40 % du total des membres du CQM. Les autres adhésions sont des membres associés.

La majorité des membres du CQM ont leur adresse principale à Montréal, et un peu plus du tiers habitent ou ont leur siège social en dehors de Montréal, proportion qui s'exprime d'ailleurs dans la composition de notre conseil d'administration.

3.2 Les services

3.2.1 L'information

Le Conseil québécois de la musique constitue, tant pour ses membres que pour le milieu musical dans son ensemble et les médias, une source privilégiée d'information sur un ensemble de dossiers. Au cœur de l'actualité, le CQM obtient et diffuse des renseignements des plus variés. Grâce à un travail de mise à jour régulière de ses listes d'envoi, il peut communiquer aisément et rapidement avec sa clientèle.

L'un de ses outils de communication est le bulletin *Nouvelles brèves*, envoyé à ses membres, mais également acheminé vers de multiples organismes gouvernementaux tels les conseils des arts, les services des municipalités, les délégations du Québec à l'étranger et les centres culturels canadiens. Plusieurs aspects y sont présentés : projets du CQM, prix et nominations, renseignements concernant les nouveaux programmes de soutien, offres d'emploi dans le secteur culturel, etc. Il est à noter que ce bulletin est uniquement disponible en version électronique. En 2015-2016, en plus de l'envoi régulier de ce bulletin (huit parutions/année), une grande quantité de communications, ciblées selon les dossiers comme Accro du mois, Circulation, Diapason, formation, les prix Opus, etc., a été acheminée à nos membres, toujours en format électronique.

Créée en février dernier, la page Facebook du CQM est utilisée pour diffuser de l'information pertinente, principalement sur le milieu des musiques de concert, mais également sur l'actualité politique et culturelle. Elle a reçu 483 « j'aime » et les publications rejoignent en moyenne 185 personnes. Le CQM est également actif sur les plateformes numériques YouTube, La Fabrique culturelle et Le filon.

Enfin, le site internet www.cqm.qc.ca a été visité par 15 338 utilisateurs qui ont visionné 51 385 pages avec un taux de rebond de 60,13 %. Les principales pages d'entrée des visiteurs sont les pages « Mission », « Activités et projets », « Finalistes Opus » et « Lauréats Opus ». Le site est également un outil de référence pour nos membres, et affiche les appels de mises en candidature, les offres d'emploi du domaine culturel, ainsi que les ententes corporatives dont ils peuvent bénéficier. Ces deux dernières

sections sont réservées exclusivement aux membres du CQM par une section accessible avec un code d'utilisateur et un mot de passe.

3.2.2 Diapason

Service de soutien à la gestion des organismes et service de formation et de perfectionnement pour gestionnaires et artistes du milieu musical

Mission et objectifs

Diapason est un service de soutien à la gestion et de formation offert aux organismes musicaux et artistes afin de leur permettre d'améliorer leurs pratiques de gestion et de développer leurs compétences artistiques ou administratives.

VOLET I : Soutien à la gestion des organismes

Le volet « Soutien à la gestion » s'adresse aux organismes musicaux membres du CQM dont le budget annuel ne dépasse pas 300 000 \$. Il favorise la consolidation des organismes par l'engagement de ressources humaines spécialisées. L'aide attribuée en 2015-2016 visait la comptabilité et la rédaction de demandes de subvention.

Un comité, composé de trois gestionnaires ayant une bonne connaissance du milieu musical et du fonctionnement des organismes, évalue les demandes et fait des recommandations. Il distribue les ressources selon la demande et les budgets disponibles.

Quinze organismes (dont trois nouveaux) ont déposé une demande en 2015-2016. Ils ont tous obtenu une aide financière. Le service de gestion a distribué 500 heures de soutien pour l'engagement de ressources humaines spécialisées, répondant à 37,8 % des heures demandées.

VOLET II : Formation et perfectionnement pour musiciens et gestionnaires en musique

Le volet de formation et perfectionnement professionnels s'adresse aux musiciens et aux gestionnaires du milieu musical, qu'ils soient membres ou non du CQM. Maintes formations à prix modique sont offertes chaque année, couvrant autant les domaines artistiques des musiciens que plusieurs domaines liés à l'administration et à la gestion.

Pour une seizième année consécutive, une subvention d'Emploi-Québec a été accordée au CQM pour l'organisation d'ateliers de formation offerts à prix abordable aux professionnels du secteur de la musique. Le CQM reçoit l'aide financière de Compétence Culture, le comité sectoriel de main-d'œuvre en culture, pour soutenir l'engagement d'une coordonnatrice à la formation.

Faits saillants

Cette année 2015-2016 était la première année de mise en œuvre du plan triennal de formation 2015-2018. À titre de rappel, ce plan présentait 32 besoins jugés prioritaires parmi 50 besoins identifiés par l'ensemble de la communauté musicale.

Entre le 1^{er} juin 2015 et le 1^{er} avril 2016 (année de formation 2015-2016) :

- 21 ateliers de formation (241 h de formation) ont été offerts par le CQM à 361 professionnels du milieu musical;
- 164,5 heures de soutien individualisé et d'ateliers d'informatique ont été offerts à 19 professionnels qui en ont fait la demande au CQM;
- 18 besoins sur 32 ont été répondus par l'offre du CQM et 5 autres par des collaborations avec des partenaires;
- cinq nouveaux contenus de formation ont été élaborés;
- trois nouveaux documents didactiques se sont ajoutés à la boîte à outils personnelle des musiciens et travailleurs culturels;
- cinq mises à jour de documents didactiques ont été réalisées.

À ces ateliers s'ajoutent ceux de juin 2016 (début de la nouvelle année de formation 2016-2017) :

- sept ateliers de formation (83 h de formation) ont été offerts à 215 professionnels du milieu musical;
- cinq nouveaux contenus de formation;
- deux nouveaux documents didactiques;
- deux mises à jour de documents didactiques.

La collaboration avec d'autres organismes qui offrent de la formation s'est poursuivie tout au long de l'année, notamment avec l'UDA, la GMMQ, l'ADISQ, le RFAVQ, la SPACQ, le RQD, l'APEM, le CQT et plusieurs conseils régionaux de la culture. Nombre d'activités de formation ont ainsi été offertes à l'ensemble de la clientèle musicale du Québec, permettant au CQM de poursuivre l'atteinte des objectifs identifiés au plan triennal de formation.

Les ateliers offerts durant l'année 2015-2016 :

* Nouvelle formation

De juin 2015 à avril 2016 :

- Initiation à la musique jazz au Québec * (nouveau doc. didactique);
- Initiation à la musique du XVIII^e siècle : le Classique * (nouveau doc. didactique);
- Les réseaux de diffusion et mon positionnement;
- Vendre mais à quel prix ? *;
- Portrait de la diffusion au Québec *;
- Logic Pro X - débutant;
- Finale 2014 - intermédiaire-avancé *;
- Les bases de données au service de vos actions marketing;
- Graphisme 101 pour travailleur culturel;

- Rédaction promotionnelle : Ma proposition de concert - comment sortir du lot ? (mise à jour du doc. didactique);
- La vidéo promotionnelle pour mieux vendre son concert;
- Les formes juridiques d'exploitation d'entreprise en musique (nouveau doc. didactique);
- Gestion de carrière artistique;
- Les clés d'une communication efficace sur scène;
- L'art de bien évaluer et communiquer ses besoins techniques de concert (mise à jour doc. didactique);
- Prévention des blessures professionnelles du musicien;
- Vendre mais à quel prix ? (Mise à jour du doc. didactique);
- Les réseaux de diffusion et mon positionnement (Mise à jour de deux doc. didactiques);
- Fiscalité pour travailleur autonome;
- *Coachings* en gestion;
- Ateliers d'informatique.

Juin 2016 :

- Initiation à la musique médiévale * (nouveau doc. didactique);
- Votre image de marque et l'art de raconter votre histoire* (nouveau doc. didactique);
- Les réseaux de diffusion et mon positionnement (mise à jour de deux doc. didactiques);
- Introduction aux spécificités de la musique destinée au jeune public*;
- Finale 2014 - intermédiaire avancé;
- Sibelius 7 - intermédiaire*;
- Logic Pro X - avancé*.

Perspectives de formation

En ce qui regarde le service de formation continue, l'année 2016-2017 sera marquée par une grande croissance dans le développement de nouveaux contenus de formation (10 nouveaux contenus !) correspondant à la deuxième année de réalisation du plan triennal de formation 2015-2018.

3.2.3 La promotion des concerts de nos membres

La plateforme Circulation de la musique est un très bon outil pour faire la promotion des concerts des membres inscrits à ce service. En effet, le calendrier de la plateforme est accessible au grand public; toutefois, les principaux visiteurs sont des diffuseurs de spectacles. Les concerts de nos membres soutenus par l'aide à l'audace sont mis en ligne dans ce calendrier.

Chaque année, le CQM négocie des ententes avec des quotidiens et des hebdomadaires afin d'offrir à ses membres une visibilité accrue à moindre coût. En 2015-2016, les membres ont ainsi pu annoncer leurs concerts dans *Le Devoir*, à des tarifs inférieurs aux tarifs réguliers. *La Scena Musicale* leur accorde également une réduction substantielle sur son tarif publicitaire.

À la suite des compressions budgétaires de 12,5 % imposées à son fonctionnement, le CQM s'est vu dans l'obligation de suspendre la production du calendrier des concerts de ses membres, publié dans les pages centrales du magazine *La Scena Musicale*. Aussi, l'édition de novembre du magazine fut le

dernier numéro auquel le Conseil québécois de la musique a contribué. Près de 500 concerts ont été répertoriés entre juin et novembre.

Le CQM remercie *La Scena Musicale* pour toutes ces années de collaboration fructueuse. La démarche de planification stratégique amorcée au printemps 2016 inclut la volonté de déterminer des moyens innovants pour poursuivre la promotion des activités des membres du CQM.

4. LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, DE PROMOTION ET DE DIFFUSION

4.1 Les prix Opus

Témoignant du dynamisme et de la diversité du milieu musical québécois depuis 19 ans, les prix Opus soulignent l'excellence de la musique de concert au Québec dans différents répertoires musicaux : médiéval, de la Renaissance, baroque, classique, romantique, moderne, actuel, contemporain, électroacoustique, jazz et musiques du monde. Pour faire partie de la sélection, les organismes musicaux et les artistes doivent d'abord choisir parmi les concerts qu'ils offrent au public lesquels ils veulent inscrire aux prix Opus, car plus de 1300 concerts sont donnés chaque année, ce qui nécessite une présélection rigoureuse. Une fois les choix reçus, le CQM voit à ce que les concerts inscrits soient évalués par des professionnels du milieu musical, regroupés en collèges électoraux selon les répertoires et les régions. Les finalistes sont dévoilés à la fin de l'automne de chaque année et les lauréats reçoivent leur prix Opus lors d'un gala présenté au début du mois de février. Par cette initiative, le CQM souhaite rendre hommage à nos talentueux musiciens, mais aussi transmettre au public le goût de découvrir la musique de concert.

La 19^e saison s'est terminée le 7 septembre 2015 et a généré l'inscription de plus de 150 concerts, 63 disques et 12 livres auxquels s'ajoutent plus de 40 candidatures pour les prix spéciaux. Toutes les candidatures sont évaluées par des pairs ou des jurys (pour les prix spéciaux).

Lors de la dernière saison, la catégorie « Concerts de l'année - musique médiéval, de la Renaissance, baroque, classique » a été modifiée à la suite d'une requête des organismes et des ensembles de musiques anciennes au près du CQM afin que soient reconnues la grande qualité et la vigueur de leur milieu. Le CQM a donc consulté ses membres et la catégorie ne comprend maintenant que les musiques anciennes (le classique est exclu). Le libellé suivant permet de déterminer qui peut s'y inscrire c'est-à-dire que toutes formations jouant selon des critères d'interprétation historique, à savoir que les concerts doivent correspondre à la définition suivante : les oeuvres sont jouées sur des instruments anciens et/ou en suivant des critères historiques d'interprétation, toutes régions confondues. Dans le cas où des concerts ne correspondent pas à ces critères, ceux-ci devront être inscrits dans « Concert de l'année - musique classique, romantique, postromantique ou impressionniste ». Le répertoire classique retourne donc avec la période romantique, postromantique, impressionniste.

Parmi les 155 concerts inscrits, la catégorie des concerts « classique, romantique, postromantique ou impressionniste » est de loin la catégorie la plus populaire puisque près du tiers des concerts y ont été inscrits. La catégorie « moderne, contemporaine » arrive en second suivie de près et à égalité par les catégories « médiéval, de la Renaissance, baroque » et « Répertoires multiples ». Près de 20 % des concerts ont été inscrits par des ensembles ou organismes en régions, excluant donc Montréal et Québec, et la majorité des concerts inscrits l'ont été pour l'île de Montréal.

Le gala des prix Opus a eu lieu le 7 février 2016. La direction artistique a été assurée par Alain Gauthier et c'est à Mario F. Paquet et Katerine Verebely d'ICI Musique, la destination musicale de Radio-Canada, qu'a été confiée l'animation de la soirée, accompagnés des performances musicales du quintette Buzz Cuivres, du pianiste Charles Richard-Hamelin, de la soprano Florie Valiquette qui a chanté *a capella* un extrait d'une œuvre d'Ana Sokolovic - et enfin du groupe Quartango. La soprano France Bellemare et le Guillaume Martineau au piano ont, quant à eux, participé à l'hommage rendu à madame Jacqueline Desmarais, connue pour sa passion de la musique et son engagement auprès des artistes. Madame Desmarais contribue depuis plus de 40 ans au rayonnement et à la promotion de la musique et de l'art lyrique au Québec et au Canada.

Au cours de la soirée, 27 lauréats ont été primés, dont 6 ont reçu un prix en argent de plus de 30 000 \$. Simon Martin, compositeur de l'année, s'est mérité un prix de 10 000 \$ offert par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Karina Gauvin, interprète de l'année, a reçu 5000 \$ du Conseil des arts du Canada. La Nef pour *Ulysse*, production jeune public de l'année, s'est vu remettre 5000 \$ par la ministre de la Culture et des Communications. Le Quatuor Molinari avec son *Le Quatuor selon Chostakovitch* a été lauréat du « Concert de l'année - Montréal » et est reparti avec 3000 \$ remis par le Conseil des arts de Montréal. Un don de l'entreprise Fordia a permis à Charles Richard-Hamelin, lauréat du prix « Découverte de l'année » de recevoir une bourse de 2500 \$, alors que, pour la première fois, La Fabrique culturelle de Télé-Québec a offert une capsule vidéo au Trio Lorraine Desmarais, lauréat du prix « Concert de l'année - Régions » pour *Rimouski Jazz Suite*, d'une valeur de 5000 \$.

Plusieurs journalistes, critiques et photographes ont assisté au gala. La couverture médiatique du gala a été importante grâce, entre autres, à des partenariats. L'entente avec Radio-Classique a permis une bonne visibilité des Prix Opus à la radio. De fait, 40 capsules publicitaires de 30 secondes diffusées sur les ondes de CJPX à Montréal et 40 autres émises sur les ondes de CJSQ à Québec ont fait place aux finalistes en janvier. Toujours sur les ondes de Radio-Classique, une émission de 30 minutes traitant des finalistes avec Robert Leroux, président du CQM, a eu lieu en matinée et, à la fin de la journée, les principaux lauréats ont été mentionnés.

Du côté d'ICI Musique, on a annoncé le gala à maintes reprises, invitant les auditeurs à consulter la liste des finalistes, en plus de mentionner de nombreuses fois sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter le 19^e gala des prix Opus. Le 10 février, l'émission *Les Soirées classiques* animée par Mario F. Paquet a fait place aux lauréats. Enfin, les médias régionaux ont bien relayé l'information des lauréats de leur région.

Les campagnes de promotion et de relations de presse qui accompagnent ce gala contribuent à sensibiliser le public à la musique de concert, à favoriser la présence de nos artistes dans les médias et à assurer la promotion des artistes, de leurs concerts et de leurs disques. Deux publicités d'une demi-page sont parues dans le cahier Culture du journal *Le Devoir*, une en janvier pour promouvoir les finalistes et le gala, et l'autre en février pour annoncer les lauréats. De plus, le CQM a conçu et distribué, dans le cadre de cette 19^e édition, un dépliant annonçant les finalistes Opus 2014-2015. Imprimé à 50 000 exemplaires, cet outil a été encarté dans l'édition du samedi 16 janvier 2016 du journal *Le Devoir*. Le CQM a également distribué le dépliant dans divers lieux publics à Québec, Montréal, Sherbrooke, Rimouski et Trois-Rivières. Les relations de presse ont été assurées par l'entreprise Communications Lise Raymond. Plusieurs articles sont parus dans les quotidiens montréalais, québécois et régionaux.

Nous constatons que les finalistes et lauréats utilisent leur nomination pour faire leur promotion annuelle. De plus en plus, la mention « finaliste » ou « lauréat d'un prix Opus » est reconnue et estimée, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Pour accroître la visibilité des artistes québécois et permettre aux finalistes et lau-

réats de véhiculer l'image des prix Opus, des outils d'identification tels que le logo et les certificats identifiés à l'année du gala permettent d'uniformiser et de renforcer cette image.

4.2 Circulation de la musique au Québec

Ce service vise à accroître la circulation de la musique de concert sur l'ensemble du territoire québécois dans un contexte de diffusion pluridisciplinaire. Indispensable au milieu musical québécois, la tournée demeure un enjeu majeur dans le développement de la discipline et une nécessité pour assurer la pérennité de plusieurs organismes.

Le [plan d'action 2012-2015](#) du service prévoyait plusieurs actions définies selon cinq axes : le financement, le réseautage, le développement professionnel, le développement de public et la promotion. Le CQM procède actuellement au bilan et à la mise à jour de ce plan d'action. Les données recueillies au cours des quatre premières années du service permettent déjà de démontrer l'impact du service sur la diffusion de la musique. Les premiers résultats observés portent sur l'évolution des relations entre le milieu de la musique et les diffuseurs pluridisciplinaires, l'augmentation du nombre de représentations par tournée et l'amélioration des cachets.

Les objectifs du service Circulation de la musique s'intègrent dans plusieurs autres services du CQM. Ainsi, la remise d'un prix Opus aux diffuseurs pluridisciplinaires de l'année permet de reconnaître les efforts de promotion de la musique faits par le milieu de la diffusion. De plus, le service Formation continue du CQM travaille en collaboration avec le service Circulation de la musique pour répondre aux besoins de formation du milieu de la musique et de celui de la diffusion tant dans sa programmation annuelle que dans l'organisation du Grand Rendez-vous de la musique.

Faits marquants :

- Tournée 2015-2016 : 151 concerts offerts sur la plateforme, dont 77 représentations de 14 concerts ont été soutenus par l'aide à l'audace chez 38 diffuseurs. Le cachet moyen versé aux ensembles était de 2990 \$ par représentation. Chaque tournée avait une moyenne de 5,5 représentations du même concert. Les diffuseurs ont reçu une aide à l'audace représentant jusqu'à 15 % des cachets versés, comparativement à 20 % les années précédentes. Cette diminution du pourcentage de l'aide à l'audace s'explique par la stagnation du financement du service, malgré l'augmentation du nombre de représentations.
- Tournée 2016-2017 : 127 concerts offerts sur la plateforme, dont 76 représentations de 12 concerts seront soutenus par l'aide à l'audace chez 41 diffuseurs. La moyenne des cachets versés est estimée à 3500 \$. Les diffuseurs recevront une aide à l'audace représentant jusqu'à 15 % des cachets versés.
- Développement de publics : le CQM et l'Agence Boulev'Art ont signé une entente de partenariat visant le développement des publics de la musique au Québec par la diffusion et la promotion d'une série de causeries musicales inspirées des formations d'initiation à la musique. Ces causeries sont offertes en tournées partout au Québec en collaboration avec des diffuseurs qui désirent développer les connaissances et l'amour de la musique auprès de leurs publics.

Cette entente de partenariat a été conclue à la suite d'un appel d'offres du CQM. L'agence partenaire a été sélectionnée par le conseil d'administration pour son expertise en musique de concert et son désir conjoint de faire rayonner les musiques partout au Québec.

Au cours de cette saison, une série de six conférences d'initiation à la musique a été donnée en tournée partout au Québec.

La conférence d'initiation au jazz préparée par Stanley Péan pour le CQM a fait l'objet d'un enregistrement au Studio 12 de Radio-Canada. L'enregistrement est disponible sur le site d'ICI Musique : <http://www.icimusique.ca/#!genre/jazz/actualite/1724/conference-jazz-stanley-pean>

- Septième Grand Rendez-vous de la musique, 1^{er} et 2 juin 2016 : ateliers de formation sur l'image de marque, initiation à la musique, table ronde sur la diffusion numérique de la musique, activités de réseautage. Présentation de six vitrines de concerts. L'événement a réuni 161 participants de 14 régions du Québec et présenté plus d'une trentaine d'artistes sur scène.
- Promotion des concerts de la plateforme www.circulationmusique.com dans les différents catalogues et répertoires grâce à un partenariat avec les réseaux de diffusion.
- Présentation d'une sélection de l'offre de concert de la plateforme www.circulationmusique.com aux diffuseurs d'Objectif Scène lors d'une rencontre à la Bourse RIDEAU.

4.3 L'Accro du mois et La Fabrique culturelle

L'Accro du mois est un projet-pilote mis sur pied dans le cadre du partenariat du CQM avec La Fabrique culturelle, la plateforme vidéo de Télé-Québec. Il vise à offrir une visibilité aux musiciens, à mettre l'accent sur les individus au-delà de leur image de musiciens, à présenter sur le Web la diversité des musiques de concert au Québec et à intéresser de nouveaux publics à notre discipline.

Lancées en octobre 2014, les 12 capsules *Accro* font découvrir, à chaque premier jour du mois, le coup de foudre, la première rencontre entre un musicien et son instrument ou son répertoire. Ces courts portraits avec facture intimiste présentent les musiciens par l'entremise de récits personnels et de performances musicales.

À titre de partenaire majeur de La Fabrique culturelle, le CQM bénéficie d'un espace privilégié sur la plateforme, permettant également aux membres du CQM de diffuser du matériel vidéo déjà produit.

Les coupures budgétaires imposées au CQM en juin 2015 ont forcé l'organisme à suspendre la production de nouvelles capsules vidéo. Toutefois, les capsules sélectionnées produites par les membres du CQM continuent d'alimenter la page partenaire du CQM sur La Fabrique culturelle.

En 2015-2016, 16 capsules vidéo ont été diffusées: 2 capsules *L'Accro du mois* et 14 capsules vidéo des membres.

LES ACCROS DU MOIS

- Août 2015 : Marie-Chantal Leclair, saxophoniste de Quasar quatuor de saxophones;
- Septembre 2015: Tim Brady, guitariste.

LES VIDÉOS DES MEMBRES

- Juillet 2015 : Claire Gignac ainsi que Sébastien Deshaies;
- Août 2015 : Arion Orchestre Baroque, Adam Cicchillitti et Philippe Sly;
- Septembre 2015 : La Nef ainsi que l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal;
- Avril 2016 : Maxime Goulet;
- Mai 2016 : Vidéo Phase, Duo Fortin-Poirier, Opéra/théâtre Voxpopuli et Lorraine Desmarais;
- Juin 2016 : Claire Marchand, Buzz Cuivres et Mélanie Barney ainsi que Mamselle Ruiz et la SAMS.

5. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE CONCERTATION

La représentation fait partie intégrante du rôle du Conseil québécois de la musique. En ce sens, et dans la mesure du possible, le CQM participe aux forums, colloques, comités et discussions pouvant avoir une influence sur le développement de la musique et l'accroissement de son rayonnement. Le personnel du CQM ainsi que ses administrateurs sont appelés régulièrement à participer à un très grand nombre d'événements tels que les lancements, conférences de presse, festivals, bourses et marchés, concerts.

Parmi les multiples activités de représentation, mentionnons en 2015-2016 la participation du CQM :

- à la présentation du rapport annuel du Conseil des arts de Montréal (Montréal, juin);
- à un témoignage dans le cadre des consultations publiques portant sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec (Val-Morin, juin);
- au Colloque international sur la mesure des produits culturels numériques, ISQ (Montréal, mai);
- au forum sur le droit d'auteur à l'ère numérique, MCC (Montréal, mai);
- aux Rencontres 2016 de la Diversité (Montréal, mai);
- au forum du Colloque d'un jour pour les spécialistes en musique de la CSDM (Montréal, avril)
- au huis clos du budget du Québec (Québec, mars);
- à la remise des prix du Conseil des arts de Montréal (Montréal, mars);
- à la Bourse RIDEAU (Québec, février);
- à la table ronde des consultations prébudgétaires du gouvernement fédéral (Montréal, janvier).

5.1 La concertation avec les membres

Le CQM privilégie la concertation avec ses membres afin de bien connaître les enjeux auxquels ils font face et s'assurer d'une part, de bien les représenter et d'autre part, d'adapter correctement les activités et services qui leur sont offerts.

5.1.1 Le dossier « numérique »

Au printemps 2015, le CQM a été interpellé par ses membres afin de réagir à l'annonce de la réduction des budgets dédiés à la captation des concerts par Radio-Canada. Une importante réflexion s'est alors amorcée, engageant le CQM, ses membres et ses partenaires. Un groupe de travail réunissant le CQM, ICI Musique et la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec, s'est alors formé afin d'articuler la démarche. Les consultations ont rapidement démontré l'importance de s'attarder à l'univers numérique avec lequel les musiciens et organismes musicaux doivent composer.

Plusieurs actions ont été réalisées afin d'alimenter cette réflexion sur le « numérique » :

- deux rencontres de la Table sur la diffusion de la musique de concert;
- deux rencontres de consultation auprès des musiciens;
- création d'un groupe Facebook « Diffusion de la musique de concert à l'ère numérique » où les utilisateurs peuvent partager et à commenter les nombreux articles qui y sont publiés;
- réalisation d'une revue de littérature intitulée *Le développement de contenus numériques dans le domaine de la musique de concert*;
- mise en place d'un groupe de travail ayant comme mandat d'aider le CQM à articuler sa réflexion sur les nouvelles réalités de création, de diffusion et de promotion engendrées par le « numérique » afin d'accompagner le milieu de la musique de concert dans son appropriation

de ces nouvelles réalités et de permettre d'accroître leurs compétences en matière de développement numérique.

5.1.2 La fréquentation jeune public

En 2015, le milieu artistique aura été aux prises avec les répercussions des moyens de pression exercés par les syndicats d'enseignants, dans le cadre de leur négociation avec le gouvernement, sur les spectacles et ateliers jeunesse en milieu scolaire. La musique de concert n'a pas été épargnée, et bon nombre de compagnies et d'organismes offrant des concerts en milieu scolaire auront été touchés.

Plusieurs actions ont été réalisées :

- bref sondage pour évaluer et documenter la baisse de concerts et d'atelier donnés dans les écoles par ses membres;
- deux rencontres de la Table jeune public;
- demande de rencontre avec le ministre de la Culture et des Communications;
- participation à deux rencontres réunissant des représentants du milieu artistique, du Conseil des arts et des lettres (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications;
- participation au Comité de concertation sur les sorties scolaires en milieu culturel réunissant ses représentants du milieu culturel, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Culture et des Communications.

5.2 La concertation avec le milieu artistique

Le travail de concertation avec d'autres organismes culturels revêt une importance de premier plan au CQM. La direction générale et certains élus sont appelés régulièrement à participer à des travaux avec des groupes ou des comités interdisciplinaires. En fait, le CQM participe à de très nombreux débats et discussions portant sur la culture et plus particulièrement sur les arts de la scène. Il collabore donc très activement à de nombreux dossiers ayant trait au développement de la discipline qu'il représente, avec l'objectif d'accroître la concertation et les échanges entre les associations professionnelles d'artistes, les regroupements nationaux et les organismes de services. Ainsi, le CQM est membre d'organisations et instances, et participe à plusieurs de leurs activités. Mentionnons à ce propos la Coalition canadienne des arts, Culture Montréal, Les Arts et la Ville, Compétence Culture (ex-CQRHC), le Comité consultatif sur le disque et les arts de la scène de l'Observatoire de la culture, le Comité de formation continue de Montréal (Emploi-Québec) et le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène.

5.2.1 Le Mouvement pour les arts et les lettres

Membre fondateur du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.), le CQM poursuit toujours son engagement au sein du Mouvement. Il fait partie du comité stratégique et y joue un rôle des plus actifs, une grande partie des réunions se déroulant d'ailleurs dans ses bureaux. De plus, il administre les finances liées aux activités de la coalition. Rappelons que l'objectif principal de cette coalition demeure l'augmentation des budgets gouvernementaux consacrés aux arts et aux lettres, plus spécifiquement les crédits accordés aux conseils des arts. La coalition demeure toutefois vigilante quant à d'autres dossiers qui viendraient toucher l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes et des travailleurs culturels.

Résumé des actions 2015-2016 :

- cinq réunions statutaires;
- sept conférences téléphoniques;
- deux réunions de réflexion;
- quatre rencontres préparatoires aux rencontres de travail avec le MCC;
- huit rencontres de travail avec le MCC dans le cadre de l'étude recommandée par le M.A.L. et produite par le MCC intitulée *Portrait du soutien financier gouvernemental aux organismes des arts et lettres au Québec*;
- trois rencontres avec les instances politiques;
- présence aux huis clos du budget provincial (mars 2016);
- publication d'un communiqué portant sur les élections fédérales (octobre 2015) et de deux communiqués au sujet du budget du Québec (mars 2016);
- trois entrevues avec les médias;
- huit lettres aux élus provinciaux et fédéraux.

5.2.2 Le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène

Le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS) permet des échanges fructueux entre les diverses associations évoluant en arts de la scène. Partage d'informations, mise en commun des enjeux, concertation des actions sont autant de facettes qui unissent les participants dans une volonté de solidarité. L'impact des moyens de pression des syndicats du secteur de l'éducation sur les spectacles jeune public en milieu scolaire et la démarche de renouvellement de la politique culturelle du Québec ont particulièrement retenu l'attention et alimenté les échanges du groupe. En 2015-2016, il y a eu quatre rencontres du GTFAS.

5.2.3 Compétence Culture

Compétence Culture est le comité sectoriel de main-d'œuvre du secteur de la culture reconnu par la Commission des partenaires du travail. Sa mission vise à soutenir et à promouvoir le développement professionnel de cette main-d'œuvre particulière. Le directeur général du CQM a été nommé en décembre 2015 à l'un des trois sièges réservés aux arts de la scène au conseil d'administration. Il a participé à trois rencontres.

6. LES PERSPECTIVES 2016-2017

L'année 2016-2017 terminera le cycle de quatre ans des programmes de soutien au fonctionnement dont bénéficie le CQM, tant au Conseil des arts et des lettres du Québec qu'au Conseil des arts de Montréal. Il est donc de mise d'amorcer une réflexion en profondeur sur le maintien et l'évolution des services, des activités et des actions de représentation qu'assume le CQM depuis plusieurs années et de proposer à nos bailleurs de fonds un plan d'action actualisé. Débutée en mars dernier, la démarche de planification stratégique a permis aux membres du CA et à l'équipe de se tourner vers l'avenir. Nous savons déjà que la concertation avec les membres du CQM, l'évolution des services et les communications retiendront particulièrement notre attention au cours des prochains mois.

L'année 2016-2017 sera donc une année de planification, qui débutera par une évaluation des services et des activités du CQM. Déjà, un comité d'évaluation Opus (prix et gala) a été formé et une démarche d'évaluation de Circulation de la musique est en cours. L'automne sera consacré à l'élaboration d'un plan d'action sur quatre ans, alors qu'à l'hiver, ce sera l'organisation du travail qui accaparrera notre attention. Ainsi, en juin 2017, tout devrait être en place pour permettre au CQM de mettre graduellement en œuvre les actions planifiées et de poursuivre les objectifs qu'il se sera fixés.

Pendant ce temps, tout en demeurant vigilante à l'actualité, l'équipe assurera la continuité des services tels qu'on les connaît : prix Opus, Circulation de la musique et l'aide à l'audace offerte aux diffuseurs pour la programmation de concerts dans toutes les régions du Québec, ainsi que Diapason avec son premier volet offrant une aide financière à la gestion aux petits organismes membres du CQM et son second volet dédié à la formation continue et à l'accompagnement professionnel. Les membres du CQM seront invités, cette année encore, à participer à des activités d'envergure avec le 20^e gala Opus en février, qui célébrera la vitalité et l'excellence du milieu des musiques de concert, et le Huitième Grand Rendez-vous de la musique en juin, qui mobilisera musiciens et diffuseurs autour d'enjeux communs. Des occasions uniques d'échanges et de réseautage qui réuniront les forces vives du milieu des musiques spécialisées et ses partenaires.

La concertation avec les membres demeure primordiale à la réussite de nos actions et nous espérons que vous répondrez nombreux à notre appel, que ce soit pour l'évaluation des services, nos travaux sur le numérique, la Table sur la diffusion des musiques de concert, la Table jeunesse ou encore l'une de nos consultations *ad hoc* qui ponctuent l'évolution des dossiers et de l'actualité.

Souvent invisible, parfois publique, souvent coalisée, parfois indépendante, mais toujours pertinente et constante, la représentation politique occupe et continuera d'occuper une grande part des actions du CQM. À l'heure de l'adoption par le gouvernement d'une politique culturelle renouvelée et des plans d'action qui en découleront, alors que la situation des musiciens professionnels, des organismes et des travailleurs culturels demeure fragile dans l'écosystème politique et économique, le CQM devra, plus que jamais, faire entendre la voix des musiques spécialisées et se joindre aux efforts collectifs pour la défense des intérêts des arts et des lettres.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration et les membres de l'équipe pour leur confiance et leur support de tous les instants, et, surtout, merci à vous tous, membres du CQM pour votre accueil chaleureux ! Ensemble, on ira loin !



Dominic Trudel, directeur général | Septembre 2016

ANNEXES

ANNEXE I

L'historique et les réalisations en bref

1993-1996

- L'Association des organismes musicaux du Québec (fondée en 1987) devient le Conseil québécois de la musique (CQM)
- Mise sur pied de Diapason, un service d'aide à la gestion
- Organisation des colloques *Musique, médias et nouvelles technologies* ainsi que *La musique a-t-elle un avenir au Québec ?*
- Création du programme touristique *Le Québec en musique*

1996-1998

- Réalisation de l'*Étude statistique comparative sur le soutien public à la création musicale*
- Organisation du premier gala des prix Opus
- Réalisation d'une étude portant sur la création d'un espace multidisciplinaire consacré au jeune public

1998-1999

- Organisation du colloque *La diffusion et la circulation de la musique de concert au Québec*
- Réalisation d'une étude sur la mise en marché et le développement de publics

1999-2000

- Réalisation, avec l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, d'une étude portant sur le financement des arts de la scène
- Participation à la mise sur pied du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.)

2000-2001

- Organisation des Journées de rencontres sur la diffusion : *Pour que la musique tourne* (Orford, juin 2000)
- Participation au 9^e marché de CINARS (Conférence internationale des arts de la scène) : kiosque collectif et déjeuner-causerie avec deux conférenciers étrangers invités par le CQM

2001-2002

- Organisation de la première présence collective au Salon de la musique de Paris – Musicora (avril 2002), en collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec
- Production d'une étude de faisabilité, dirigée par le Groupe DBSF, au sujet de la tenue d'un Salon de la musique à Montréal

2002-2003

- Deuxième participation collective à Musicora (avril 2003), en collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec
- Organisation d'un colloque pancanadien tenu les 9, 10 et 11 mars 2003, intitulé *Rencontre des nouvelles musiques au Canada : communications et réseautique*

2003-2004

- Vaste enquête auprès des membres du CQM : besoins, attentes, enjeux 2004-2007
- Participation active à la campagne du M.A.L. : *La culture est dans le rouge*

2004-2005

- Campagne promotionnelle auprès des médias dans le cadre de la Journée internationale de la musique : *Adoptez un musicien !*
- Participation active à la campagne du M.A.L. : *Les arts ne peuvent se priver de financement public*

2005-2006

- Participation active à la campagne du M.A.L. : *Quand on veut, on peut !*
- Production et distribution du répertoire *Musique pour jeune public*
- Participation active au Comité des arts de la scène sur le boycottage des activités culturelles

2006-2007

- Mise en ligne d'un tout nouveau site Internet
- Développement de nouveaux partenariats pour Opus : deux nouvelles bourses pour les artistes

2007-2008

- La campagne médiatique *Adoptez un musicien !* devient internationale : sept musiciens québécois sont adoptés par les médias français
- Démarches et mobilisation pour éviter que la Chapelle historique du Bon-Pasteur ne cesse sa programmation

2008-2009

- Le service de formation prend de l'ampleur : on double l'offre de formation et l'on diversifie les propositions d'ateliers
- Le projet *Vers une circulation de la musique* prend forme : les premières activités voient le jour.

2009-2010

- Premier Grand Rendez-vous de la musique dans le cadre du projet *Vers une circulation de la musique*
- Mobilisation du milieu musical pour s'opposer aux coupes de programmes fédéraux qui soutiennent l'enregistrement sonore et sa distribution

2010-2011

- Réalisation d'une étude de besoins en formation continue qui permet une offre mieux adaptée aux nouvelles réalités du milieu
- Participation du CQM aux consultations du CALQ : Arts et lettres, option numérique

2011-2012

- Dépôt du plan d'action 2012-2015 du nouveau service Circulation de la musique
- L'année marque les 25 ans de fondation du CQM et la 15^e édition des prix Opus
- Édition de quatre publications d'initiation à la musique : *Musique du XX^e siècle*, *Musique jazz*, *Musique vocale*, *Musique classique*; et d'une publication portant sur les réseaux de diffusion du Québec

2012-2013

- Première année de fonctionnement de la plateforme Circulation de la musique
- Édition de deux nouvelles publications d'initiation à la musique : *Musique romantique et postromantique*, *Musiques du monde*; et de trois autres publications : *La conception d'une activité de développement de public en musique*, *La communication de son offre de concert* et *Le devis technique d'un concert ou spectacle*
- Établissement d'un nouveau partenariat média avec CJPX pour les prix Opus

2013-2014

- Cinquième Grand Rendez-vous de la musique avec présentation de trois vitrines de concerts
- Le CQM devient partenaire majeur de La Fabrique culturelle de Télé-Québec avec son projet *L'Accro du mois*
- Large sondage pour connaître les besoins en formation continue des musiciens et des gestionnaires de la musique
- Le service Circulation de la musique permet à 11 ensembles et musiciens de tourner dans 30 villes pour donner un total de 57 représentations

2014-2015

- 36 capsules vidéo des membres du CQM mises en ligne sur La Fabrique culturelle de Télé-Québec
- Seconde édition des tournées du service Circulation : 35 diffuseurs de 30 villes différentes accueillent nos musiciens pour un total de 66 représentations
- Édition de deux nouveaux modules d'initiation aux styles musicaux pour les diffuseurs et travailleurs culturels : *Musiques jazz au Québec* et *Musiques classiques*

2015-2016

- Création de la catégorie de membre « ensemble non incorporé »
- Après 17 ans au service du CQM, Sylvie Gamache quitte son poste et Dominic Trudel prend la barre à la direction générale
- Troisième édition des tournées du service Circulation : 38 diffuseurs accueillent nos musiciens pour un total de 77 représentations
- Dossier numérique : 2 rencontres de concertations; 2 rencontres de consultations auprès des musiciens; mise en place d'un groupe de travail; réalisation d'une revue de littérature intitulée *Le développement de contenus numériques dans le domaine de la musique de concert*

ANNEXE II

États financiers

2015-2016